



REGLEMENT DE L'EXPOSITION/VENTE AUX OISEAUX « OISEAU CLUB VANNETAIS »

L'Oiseau Club Vannetais organise à Pluneret (56400) est prévue salle POMMOIS, 12 rue de la Gare, **le dimanche 4 octobre 2026** une exposition et une bourse d'oiseaux exotiques et de volailles (sauf instruction contraire de la DDPP). Une petite restauration (galettes, sandwiches) est prévue.

Un contrôle sanitaire de tous les oiseaux sera effectué par un vétérinaire.

Les éleveurs devront obligatoirement se présenter avec un certificat sanitaire délivré par la DDPP de leur département.

Une autorisation sanitaire pour cette exposition sera établie par la DDPP 56 et la DDPP 44 pour l'ensemble des adhérents de l'OCV.

Chaque éleveur devra se munir de cages pour vendre ses oiseaux. Les cages sales ou surchargées seront refusées. Les oiseaux malades ou blessés ne seront pas admis. Les cages seront placées sur 2 étages maximum.

L'entrée:

- 2,50 euros, gratuite pour les moins de 12 ans, pour les visiteurs,

L'entrée et le droit d'inscription seront de 5 Euros par éleveur – Accompagnants 2,50 Euros.

Tous les oiseaux exposés ou mis en vente seront de préférence bagués. Les oiseaux mis en vente ou en exposition soumis à l'inscription I-FAP devront être accompagnés de leurs documents. L'OCV ne sera pas responsable en cas de contrôles.

Les prix de vente seront libres. L'encagement aura lieu de 8H00 à 9H00 et le déchargement à partir de 16H30.

Un registre des ventes sera tenu par chaque exposant et rendu à l'Oiseau Club Vannetais à la fin de la journée au moment du déchargement. Une feuille sera remise à l'entrée à chacun.

Pour toute transaction de tout oiseau il doit être délivré un certificat de cession officiel et l'étiquette réglementaire devra être apposée sur la cage.

Des certificats de cession vierge seront disponibles à l'entrée.

L'Oiseau Club Vannetais ne pourra être tenu responsable en cas d'accident, de vols, de litiges, avant, pendant et après l'exposition.

Tous les participants à l'exposition s'engagent à respecter le présent règlement.

Il est recommandé de réserver votre emplacement : contact : francoisecorfmt@orange.fr

Le président

Yves CORFMAT

